

#### Lot : A UHC : n° 4 – Marne

# Présentation de l'opération de dragage

## Localisation et unité d'intervention :

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Marne	Aval de l'écluse de Créteil	Rivière	Saint-Maurice	172,700 bis	172,850 bis	Créteil
						Saint-Maur des Fossés

### Date et durée des travaux :

Les travaux sont prévus en septembre 2022.

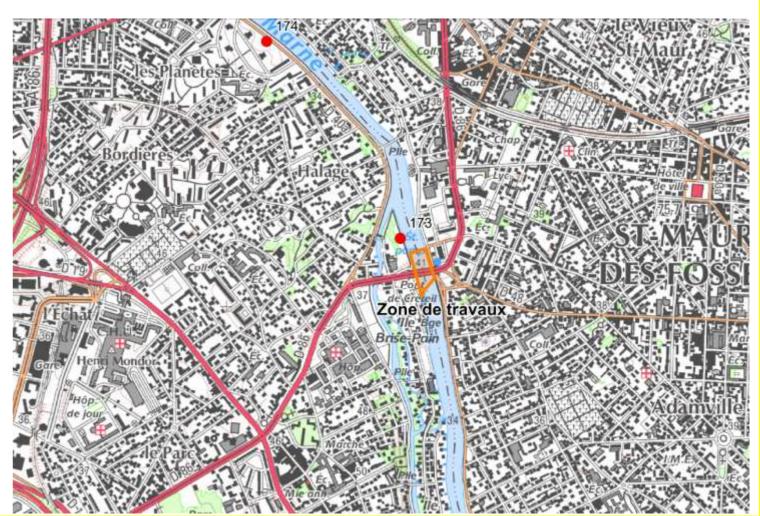
### Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

## Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

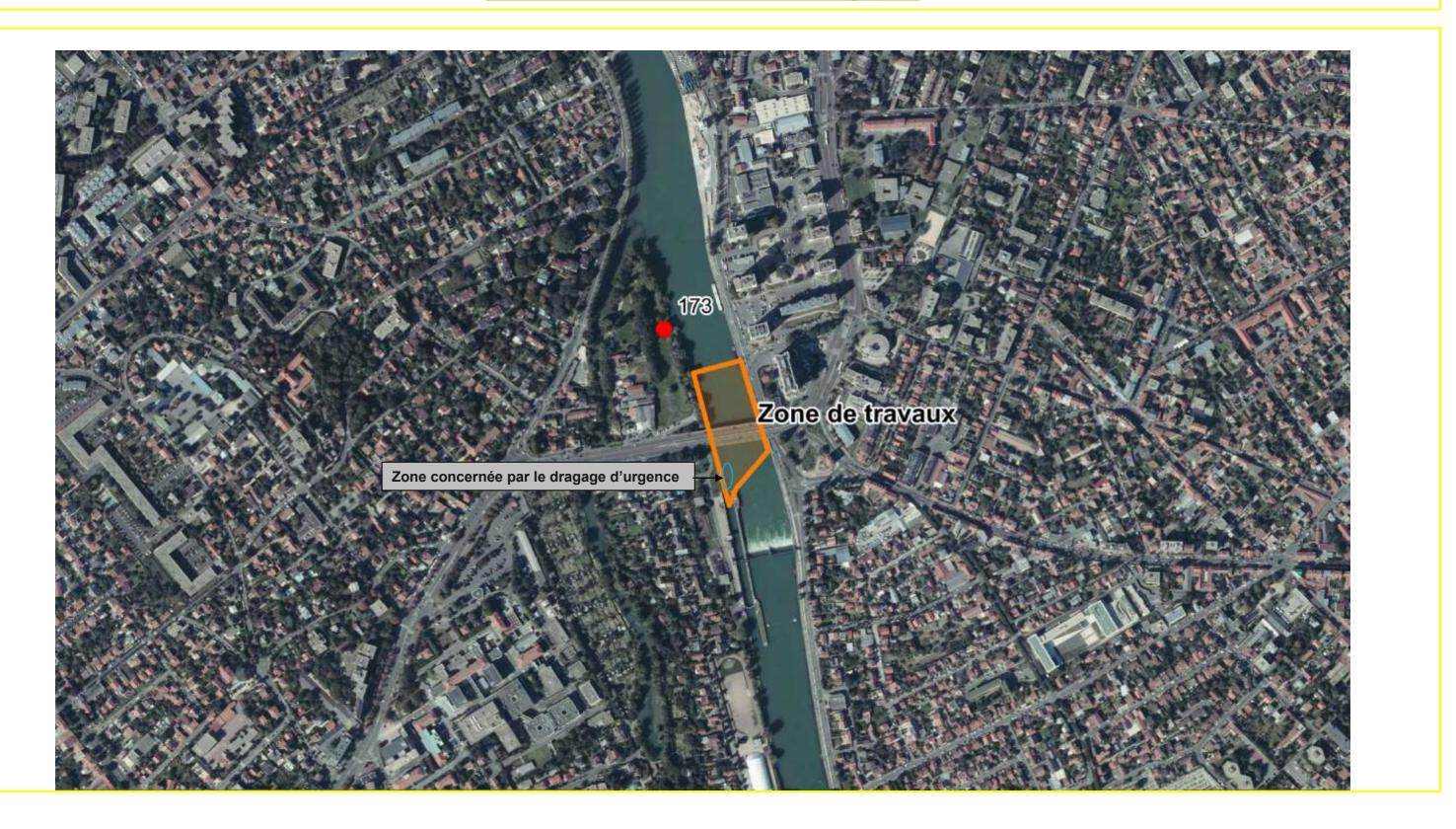
Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
146	2022-RMA- 172.800	Non	Non dangereux	Non	Non Inertes non dangereux

Prélèvement réalisé le 19/04/2022.



#### Lot : A UHC : n° 4 – Marne

# **Localisation exacte des travaux - cartographie**



### Dragage d'urgence 2022

A\_2022\_4\_01

#### Lot: A UHC: n° 4 – Marne

# Enjeux de qualité d'eau

Fiche d'information :

Χ

Χ

### Type de voie(s) d'eau :

- Rivière : Grand gabarit

Petit gabarit

 Grand gabarit - Canal:

Petit gabarit

• Urbain : habitat - Milieu:

Rural

Industriel

Portuaire

### Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : oui

PPS de la Vallée de la Marne

- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :

non

- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

non

### Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Туре	Etat chimique (objectif)	Etat écologique (objectif)	Echéance	Etat chimique (actuel)	Etat écologique (actuel)
FRHR137	La Marne du confluent de la Gondoire au confluent de la Seine	Eaux superficielles	Bon état	Bon potentiel	2021	Moyen	Moyen

### Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

#### Lot : A UHC : n° 4 – Marne

### **Enjeux écologiques 1/2**

#### Données sur les peuplements piscicoles :

La station ONEMA la plus proche est celle de Bonneuil-sur-Marne (environ 1 km). Les dernières données datent de juin 2011. Les principales espèces présentes sont le gardon, le goujon, la brème, le hotu et la bouvière. D'autres espèces sont rencontrées comme l'anguille et la perche (www.image.eaufrance.fr).

#### Types de berges :

D'après l'atlas des berges de l'IAU Île-de-France, les berges sont lisses (palplanches et béton) sur l'ensemble de la zone à draguer.

#### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le projet d'arrêté relatif aux frayères du département du val de Marne indique que la Marne sur l'ensemble du département du Val-de-Marne est susceptible d'abriter des frayères pour les espèces de la liste 1 (chabot, vandoise) et de la liste 2 (brochet).

Hydrosphère a réalisé en 2012 des mesures de l'Indice Qualité du Frai à Maisons-Alfort et à Bonneuil. Le site de dragage est situé entre ces stations. Les résultats respectifs sont passables (12/20) et bonne (16/20).

Compte-tenu de la nature des berges (palplanches), la présence de frayères dans le secteur à draguer est peu probable.

#### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Туре	Localisation à moins de 100m	Nom
	Écologie	ZPS	Non	
		ZNIEFF 1	Non	
		ZNIEFF 2	Non	
Aval de l'écluse de Créteil		ZICO	Non	
Avai de l'écluse de Créteil		SIC	Non	
		Arrêté protection de biotope	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

#### Lot : A UHC : n° 4 – Marne

# **Enjeux écologiques 2/2**

#### Espèces protégées :

La bouvière fait partie des espèces protégées par l'arrêté du 8 décembre 1988.

Pour ces espèces, sont interdits, la destruction ou l'enlèvement des œufs ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction. Toutefois, le type de berge rencontré dans la zone de dragage n'est pas favorable à la présence de frayères dans ce secteur (berges en palplanches).

#### Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Aval de l'écluse de Créteil	non	oui	non	non

#### Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence avérée d'une espèce de poisson faisant l'objet d'une protection réglementaire. Toutefois, la zone de dragage restreinte (cf localisation en page 2) située dans le chenal de navigation à proximité directe de l'ouvrage de Créteil présente un faible enjeu environnemental (les berges n'étant pas favorable à la présence de frayères).

Lot : A UHC : n° 4 – Marne

<u>S</u>	Synthèse des contraintes environnementales -	<u>- cartographie</u>
	Sans objet	

#### Lot : A UHC : n° 4 – Marne

### **Mesures environnementales**

#### Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 165 mg/L	< 4mg/l

#### Mesures réductrices :

- Mise en place de rideau anti-dispersion

## Filières de gestion

Filière de gestion

#### **Valorisation**

- Plate-forme de transit puis valorisation BTP
- Renforcements de berges
- Tri granulométrique puis valorisation BTP
- Comblement de ballastière
- Épandage agricole
- Régalage

#### Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

#### **Stockage**

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

146
140

Volumes: (en m<sup>3</sup>)

#### Localisation du site :

Plateforme de traitement et de valorisation d'Extract à Bruyères-sur-Oise. Installation ICPE autorisée (arrêté préfectoral du 6 mars 2014).